

# Elimination des déchets

## Objectif

Assurer l'élimination des déchets vers des voies de destruction ou de valorisation (produits, emballages, intrants...) dans de bonnes conditions et en conformité avec la réglementation afin de prévenir la contamination des produits à destination de l'alimentation animale.

## Que faut-il faire?

**Les déchets ne peuvent pas être revalorisés dans un cycle de production en alimentation animale.**

- Définir les modalités de classement, stockage, valorisation ou destruction des déchets suivant les types de produits à éliminer :
  - DND : Déchets Non Dangereux,
  - DID : Déchets Industriels
- Sélectionner les sociétés spécialisées pour la reprise, la valorisation et l'élimination des différentes catégories de déchets **[01-03]**.
- Enregistrer et conserver les documents recensant les produits et emballages envoyés en valorisation ou à la destruction **[01-03]**

## Par exemple

Une proposition de classification des déchets est faite en annexe 11.

- Des systèmes d'affichage peuvent être mis en place afin de sensibiliser le personnel aux règles de gestion des déchets.
- Identification des zones de stockage des déchets.

Cf VALORALIM, filière pour la VALORisation des emballages des produits de nutrition animale.

## Etapes principalement impactées par ces BP

Réception intrants

Stockage transfert

Granulation

Conditionnement

Recyclage

---

Revision #6

Created 4 April 2022 10:11:23 by Cécile Bouveret

Updated 27 July 2023 08:05:12 by Celine Ravel